



**PRÉFET
DE LA
CÔTE-D'OR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dijon, le 27 juin 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES HORAIRES DE SCRUTIN DU DIMANCHE 30 JUIN 2024 ET S'IL Y A LIEU DU DIMANCHE 07 JUILLET 2024

Le dimanche 30 juin 2024, et s'il y a lieu le dimanche 07 juillet 2024, le scrutin pour l'élection des députés de l'Assemblée Nationale, se déroulera de **8H00 à 18H00** pour les communes du département de la Côte-d'Or, à l'exception des communes de

- CHENOVE
- DIJON
- FONTAINE-LES-DIJON
- LONGVIC
- TALANT
- QUETIGNY

où le scrutin sera clos à 19H00

Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté,
Préfecture de la Côte-d'Or

Tél : 03 80 44 64 05 / 64 44 / 64 04
53, rue de la Préfecture
21 000 DIJON

www.cote-dor.gouv.fr
[www.prefectures-regions.gouv.fr/
bourgogne-franche-comte](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte)

Service régional et départemental de la
communication interministérielle



@Prefet21_BFC

@Prefet21.BFC